

## Travailler tous pour gagner moins

Quelle mesure populiste pouvait bien satisfaire, ceux nombreux, qui assimilent les chômeurs à des fainéants. Super Sarko a trouvé : obliger les demandeurs d'emploi à prendre un emploi le plus rapidement possible quitte à ce qu'il soit moins bien rémunéré, plus éloigné du domicile et « grosso-modo » proche de son ancien emploi. C'est ici qu'intervient la notion d'offre d'emploi raisonnable : notion floue, s'il en est.

De nombreuses études montrent que nos chômeurs sont tout saufs des profiteurs et des manipulateurs, se goinfrant d'ASSEDIC et de minima sociaux en tout genre. 2% des personnes actuellement au chômage déclarent ne pas rechercher d'emploi.

Il y a donc tout à parier que cette mesure ne concernera que peu, très peu de monde, car en grande majorité les demandeurs se plaignent du nombre peu important d'offres sur le marché correspondant à leur formation. Ainsi s'expriment les demandeurs dans un document de la DARES (Direction de l'animation et de la recherche des études et des statistiques) pour le ministère du travail,

**En 2007, la Dares et la Drees ont conduit une enquête auprès des personnes âgées de 23 à 55 ans qui percevaient, en 2005, des revenus d'activité inférieurs à 1,5 Smic net (public potentiel de la PPE), afin d'éclairer les freins à la reprise d'un emploi et les difficultés d'emploi qu'elles peuvent ressentir.**

**Plus de 70 % d'entre elles occupent un emploi en 2007. Parmi les personnes interrogées sans emploi, 20 % environ ne souhaitent pas travailler à l'avenir, principalement pour des motifs de santé. Presque 80 % des personnes interrogées sans emploi se déclarent ainsi prêtes à travailler et une majorité d'entre elles sont disposées à faire des concessions importantes pour accéder à l'emploi : plus des trois quarts accepteraient un emploi inférieur à leur qualification et près de la moitié accepteraient de déménager. Et même si elles cherchent presque toutes un emploi permanent à temps complet, une personne sur deux accepterait un emploi à durée limitée ou à temps partiel.**

**Parmi les freins perçus à leur retour à l'emploi, elles citent prioritairement l'insuffisance des offres d'emploi ainsi que l'inadaptation de leur qualification et de leur expérience. Si les coûts liés à la recherche d'un emploi (coûts de transport, de correspondance, d'habillement, de garde d'enfants...) apparaissent moins déterminants, la question financière n'en est pas moins importante : à la fois parce que ces coûts financiers sont considérés comme élevés par une majorité de personnes, mais aussi parce que la rémunération jugée trop faible des postes offerts constitue le motif principal de refus des propositions d'embauche, notamment pour les plus diplômés.**

**La question financière est aussi au centre des préoccupations des 70 % de personnes interrogées en emploi en 2007. Parmi ces personnes plus de 50 % jugent leur rémunération horaire trop faible. De surcroît, elles sont environ 40 % à estimer que leur situation financière ne s'est pas améliorée un an après la prise de l'emploi qu'elles occupent actuellement. Aussi, 43 % d'entre elles sont-elles disposées à travailler davantage : un souhait qui varie toutefois fortement en fonction de l'âge, du temps de travail, de la perception du niveau de vie, ou encore des conditions de travail.**

Un autre sondage de TNS Sofres (*Marianne n°581 du 7 juin 2008*) montre que 61% des salariés ont changé d'emploi au cours de leur carrière

Cette mesure semble bien faite pour traquer le chômeur de façon inutile et pour des motifs fallacieux mais brosse dans le sens du poil les gens qui estiment qu'on est chômeur parce qu'on le veut bien.

Le risque de cette mesure semble plutôt peser sur les actifs qui peuvent désormais nourrir des craintes quand à l'augmentation de leur salaire de base. Une armée de réserve semble devoir accepter ce qu'un actif, un tantinet normal, refuserait d'emblée. Pour les employeurs, l'aubaine semble être bonne de pouvoir faire tourner leurs effectifs encore un peu plus pour pouvoir garder un certain nombre d'emplois régulièrement pourvu avec une décote de 10 à 15 % du salaire habituellement pratiqué.

Si la mesure n'aura que peu d'effet sur l'emploi, elle risque par opposition d'avoir un effet plafond sur bon nombre de salaires pratiqués aujourd'hui et notamment pour des secteurs professionnels connus pour des rémunérations honteusement faibles (distribution, entretien, services).

Si on couple cette mesure et ses effets sur les salaires avec la remise en cause du temps de travail (et au vu de la dernière mesure européenne qui pourrait devenir une réalité en France par simple décret), on peut penser que demain en jouant sur les salaires et les heures travaillées on voit disparaître progressivement le SMIC.

Vous pouvez, aujourd'hui être caissière à 22H semaine payée au SMIC horaire et avoir des horaires décalés et fractionnés. Qu'en sera t-il demain ? Horaires à la carte (patronale) avec obligation de travailler le dimanche pour pouvoir survivre avec les 800€ mensuel, sinon, on vous débarquera pour embaucher un chômeur contraint d'accepter ce qu'un salarié a refusé. SuperSarko organise ainsi le dumping social à l'intérieur même du pays pour faire vivre son slogan « travailler plus pour gagner plus. On craignait un moment le plombier polonais, parti de cette manière, le nivellement par le bas des salaires européens, l'affaire semble entendue.